

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

"Préparer la prochaine COP 26"



Photo: DR

Le président de la République accueillant le chargé d'affaires de l'ambassade des USA au Gabon.

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

La lutte contre les changements climatiques et la préservation de l'environnement constituent des priorités pour le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba. Une nouvelle preuve a encore été apportée, hier, lors de l'audience qu'il a accordée à Samuel R. Watson et Christopher Tremann, respectivement chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis au Gabon et conseiller. Une séance de travail s'inscrivant dans le cadre des relations bilatérales entre le Gabon et le "pays de l'oncle Sam". Une rencontre essentiellement axée sur les pro-

blématiques environnementale et planétaire de l'heure.

Occasion pour le président de la République et ses hôtes d'harmoniser leurs points de vue, et ce, en prélude à la Conférence des parties sur le climat (COP 26) qui se tiendra à Glasgow, en Écosse, en novembre prochain. Un rendez-vous auquel pas moins de 197 dirigeants du monde prendront une part active.

À noter que la COP 26 fait partie de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Autrement dit, il s'agit ni plus ni moins d'un traité international visant à limiter l'impact de l'activité humaine sur le climat.

Actualité oblige, les questions de paix et de sécurité internationales, l'égalité femme-homme, la sécurité maritime et terrestre ont également figuré en bonne place dans les discussions entre le premier magistrat gabonais et les diplomates américains. La coopération multilatérale n'a pas non plus été occultée.

À ce propos, le chargé d'affaires américain a salué la vitalité de la diplomatie gabonaise. Non sans féliciter le chef de l'Exécutif pour la récente élection du Gabon en qualité de membre non-permanent du Conseil de sécurité de l'Onu. Un mandat de deux ans conformément aux règlements et statuts de l'organisation éponyme.

Sénat/OEACP: fin de l'intérim maîtrisé de Milebou Aubusson Mboussou

ONDOUBANTSIBAH
Libreville/Gabon

La 59^e session de l'Assemblée parlementaire (AP) de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) se tiennent depuis le 14 juin dernier et ce, jusqu'au 12 juillet prochain en visioconférence. Ces assises consacrent aussi la fin de l'intérim à la tête de l'OEACP de la présidente du Sénat, Lucie Milebou Aubusson-Mboussou. Un intérim commencé en avril dernier et qui lui confiait aussi la coprésidence de l'Assemblée parlementaire ACP-UE.

Pendant son intérim, la sénatrice du département de Tsamba-Magotsi depuis quatre mandats, fort de sa riche expérience, a dirigé plusieurs rendez-vous. Notamment la 1^{re} réunion du bureau du Comité de rédaction intérimaire de l'APP-ACP (Assemblée parlementaire paritaire-Afrique, Caraïbes, Pacifique); la réunion des anciens présidents de l'AP de l'OEACP (2013-2021); la réunion conjointe des anciens présidents de l'APP-ACP-UE (Union européenne), de la période 1999-2021. Toutes ces rencontres tenues en visioconférence étaient l'occasion de contribuer à l'élabo-

ration du règlement intérieur de l'AP de l'OEACP, et la rédaction du nouveau règlement intérieur de l'APP ACP-UE.

Les échanges ont permis d'avoir des orientations sur le fonctionnement de la future Assemblée parlementaire paritaire. Tout comme ils ont permis de mettre en relief plusieurs problématiques majeures. Entre autres: l'ordre du jour des travaux de l'APP qui doit s'aligner sur les agendas mondiaux pour être plus attrayant et engageant; le caractère consultatif de l'APP et la nécessité de lui donner au moins une compétence de suivi de la mise en œuvre de l'Accord post-Cotonou nouvellement conclu, cela dans le but de concrétiser la dimension parlementaire réclamée par les délégués ACP; etc.

Il faut préciser que les participants à ces réunions ont salué le caractère majestueux de la conduite des travaux par la présidente du Sénat gabonais. Toutes choses qui font honneur à notre pays et conforte le chef de l'État dans le cadre de la décennie de la femme. Et Lucie Milebou Aubusson-Mboussou de remercier tous ceux qui, au sein des différentes assemblées, ont contribué à ce succès.

Miroir du gouvernement

Fermeté!

DEPUIS dimanche dernier, le gouvernement a lancé l'opération de restauration de la voie publique, des accotements et des terre-pleins centraux dans le Grand Libreville. Une opération louable au regard de l'anarchie qui régnait sur ces parties du domaine public, ce qui engendrait pas mal de désagréments aux usagers.

Pour autant, il serait bon que cette opération, censée durer un mois, ne connaisse pas le même sort que les précédentes avec un retour progressif à la situation d'avant. Ce qui décrédibiliserait grandement le gouvernement aux yeux d'une bonne partie de l'opinion publique. Car celle-ci ne comprendrait pas qu'après avoir fait montre d'autorité en déployant d'immenses moyens pour débarrasser le domaine public de carcasses d'automobiles, d'états sauvages et autres comptoirs de commerçants, le gou-

vernement laisse l'anarchie se réinstaller. Ce qui suppose moins de laxisme et une fermeté de tout instant, dans le strict respect des dispositions légales en vigueur.

Car, jusqu'à présent, il faut bien reconnaître que les pouvoirs publics ont laissé, dans l'indifférence totale, les individus occuper anarchiquement le domaine public. Ce qui a engendré bien des dérapages et autres abus. À l'exemple de ces citoyens qui, au mépris des règles d'urbanisme, ont érigé des constructions sur des dépendances du domaine public.

Tout ceci pour signifier que le gouvernement doit se donner les moyens de respecter et faire respecter les prescriptions légales en vigueur. Car, d'une certaine manière, l'occupation anarchique du domaine public résulte, en grande partie, du non-respect des dispositions légales

par les occupants et de l'indolence des pouvoirs publics à les faire respecter et à construire des espaces publics marchands. Des prescriptions légales qui énoncent clairement les conditions d'occupation du domaine public à titre privatif.

C'est dire qu'à travers cette opération, le gouvernement semble avoir fait le choix de mettre un terme, sans état d'âme, à l'incivilité des populations. Reste à savoir combien de temps va-t-il garder cette posture. Car, bien souvent, chez nous, l'attitude des pouvoirs publics fluctue au gré des souhaits des populations. Or, quelquefois, pour le bien commun, il faut savoir faire fi des émotions.

J.KOMBILE MOUSSAVOU